

Annexe aux comptes annuels consolidés

1. Principes d'établissement des comptes

Les comptes annuels consolidés 2022 ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Ils reflètent fidèlement la fortune de SWICA ainsi que sa situation financière et ses résultats (True and Fair View). Les normes Swiss GAAP RPC forment un tout. Dès lors, les recommandations formulées doivent être respectées dans leur ensemble.

La norme Swiss GAAP RPC 41 régissant les clôtures individuelles des assureurs-maladie LAMal est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Le groupe SWICA l'applique parallèlement à la norme Swiss GAAP RPC 30 (consolidation), cela depuis l'exercice 2016. L'assujettissement aux

Swiss GAAP RPC est un choix volontaire. Les comptes annuels sont établis en fonction d'une présomption de poursuite de l'activité de l'entreprise.

2. Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés englobent la totalité des entreprises contrôlées directement ou indirectement par le groupe SWICA. Par contrôle, on entend la possibilité d'exercer une influence déterminante sur la marche d'une entreprise des points de vue financier et opérationnel. Ainsi en va-t-il normalement lorsque le groupe SWICA détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote au sein d'une société. Toutes les participations à partir de 20 % sont mentionnées ci-après.

Société	Participation	Méthode de consolidation	Cap.-act. en CHF
SWICA Holding SA, Winterthour	100 %	Intégralement consolidée	34 965 000
SWICA Assurance-maladie SA, Winterthour	100 %	Intégralement consolidée	200 000
SWICA Assurances SA, Winterthour	100 %	Intégralement consolidée	20 000 000
SWICA Management SA, Winterthour	100 %	Intégralement consolidée	100 000
PRIMA Krankenversicherung SA, Winterthour	100 %	Intégralement consolidée	100 000
PROVITA Assurance-santé SA, Winterthour	100 %	Intégralement consolidée	100 000
esurance SA, Zurich	100 %	Intégralement consolidée	100 000
curafox SA, Roggwil (BE)	51,0 %	Intégralement consolidée	100 000
alcuris SA, Zurich	51,0 %	Intégralement consolidée	100 000
PureSana SA, Zurich	51,0 %	Intégralement consolidée	100 000

Suite à une restructuration du groupe, SWICA Holding SA est désormais la seule société mère du groupe.

Méthode de consolidation

Les actifs et passifs ainsi que les charges et produits des sociétés consolidées sont intégralement pris en compte. La consolidation du capital a lieu conformément à la méthode de l'acquisition.

Les actifs et fonds étrangers de sociétés rachetées font l'objet d'une nouvelle évaluation à la date de l'acquisition. Elle est effectuée conformément aux principes du groupe SWICA. L'écart entre coût d'acquisition de la participation (goodwill) et fonds propres résultant de cette opération est imputé aux réserves du capital propre du groupe.

S'agissant des participations incluant de 20 à 50 % des droits de vote, le résultat et les fonds propres sont calculés au prorata et portés au bilan selon la méthode de mise en équivalence. Ils figurent dans les placements de capitaux. La part proportionnelle au résultat ainsi que la part proportionnelle au capital propre sont reprises en tant que valeur comptable des participations (non consolidées). Les participations inférieures à 20 % des droits de vote sont inscrites au bilan à la valeur de leur acquisition en tant que capitaux placés.

Date de la consolidation

La date de clôture des exercices financiers de toutes les sociétés entrant dans les comptes annuels consolidés est fixée au 31 décembre 2022.

Modification du périmètre de consolidation

En raison d'une restructuration du groupe, celui-ci est désormais détenu uniquement par la société mère SWICA Holding SA (auparavant détenu conjointement par les sociétés mères SWICA Holding SA et SWICA Assurance-maladie SA). En outre, les deux participations d'alcuris SA, Zurich et de PureSana SA, Zurich ont été acquises au cours de l'année sous revue à hauteur de 51 % chacune et font donc désormais partie du périmètre de consolidation.

Relations internes au groupe

Toutes les relations d'affaires entre les sociétés du groupe sont éliminées dans le bilan et le compte de résultat.

3. Principes d'évaluation

L'évaluation des actifs et des passifs a lieu sur la base des critères uniformes mentionnés ci-après. Le principe fondamental de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs est appliqué.

Monnaies étrangères

Dans l'activité opérationnelle et dans les placements en capital sont gérés des comptes en monnaie étrangère, qui sont ensuite convertis en fin d'année au cours en vigueur.

Placements de capitaux

BIENS-FONDS ET BÂTIMENTS

Ce poste englobe aussi bien des immeubles de rapport que des bâtiments utilisés par SWICA. Leur valorisation est effectuée chaque année conformément à la méthode du «discounted cash flow» (DCF). Le taux d'actualisation varie en fonction de l'emplacement et de l'affectation des différents immeubles.

Les nouvelles acquisitions de SWICA ou les projets immobiliers qu'elle entreprend elle-même sont portés au bilan à leur prix d'achat ou de réalisation. La valorisation selon la méthode DCF intervient après leur occupation ou location intégrale, soit, normalement, environ un an après la première location.

PLACEMENTS DE CAPITAUX À REVENU FIXE

L'évaluation a lieu à la valeur du marché sauf s'il s'agit de placements de capitaux à revenu fixe libellés en CHF avec échéance finale, lesquels sont estimés selon l'«amortized cost method» (ACM).

Dans le cas des placements évalués conformément à l'ACM, tous les titres sont soumis régulièrement à des tests individuels de dépréciation. Le but est de contrôler les écarts en pour cent et en chiffres absolus par rapport à la valeur du marché.

ACTIONS ET PLACEMENTS ANALOGUES

L'évaluation est effectuée à la valeur actuelle. À défaut de valeur de marché, les titres figurent au bilan à la valeur d'acquisition après déduction d'éventuelles pertes de valeur.

PLACEMENTS COLLECTIFS (FONDS)

Ce poste rassemble les catégories de fonds suivants: actions suisses, actions étrangères, obligations en francs suisses, obligations, monnaies étrangères et immeubles. Leur évaluation a lieu à la valeur du marché.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les produits dérivés servent à couvrir les fluctuations de cours. Ils sont évalués à la valeur de marché. Les fluctuations positives et négatives de cette dernière sont comptabilisées, de même que la valeur nette de marché de tous les produits dérivés.

PARTICIPATIONS

Ce poste regroupe des participations avec un taux de participation inférieur à 20 %, portées au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

EMPRUNTS ET HYPOTHÈQUES

Les emprunts et hypothèques sont portés au bilan à la valeur nominale après déduction d'éventuelles corrections de valeur.

Immobilisations incorporelles

Les investissements dans des immobilisations incorporelles sont portés à l'actif à la valeur d'acquisition. Ils sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation, laquelle est de trois ans.

Immobilisations corporelles

Les investissements dans les immobilisations corporelles sont portés à l'actif à la valeur d'acquisition. Ils sont amortis de manière linéaire sur leurs durées respectives d'utilisation, lesquelles sont fixées comme suit:

Biens meubles et équipements	8 ans
Matériel informatique	3 ans
Véhicules	3 ans
Aménagements locatifs	10 ans

Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. S'agissant des créances contre des preneurs d'assurance, elles donnent lieu aux corrections de valeur jugées économiquement nécessaires au regard de l'expérience.

Stocks de marchandises

SWICA Management SA propose depuis le 22 janvier 2021 le dispositif de télé-médecine TytoHome. Cette marchandise destinée à la vente est inscrite au bilan comme stock de marchandises et vendue en l'état. Le prix d'achat en CHF des appareils est inscrit au bilan.

Provisions techniques pour propre compte

Le poste des provisions techniques pour propre compte inclut celles constituées pour les reports de primes, les sinistres et pres-

tations, les coûts de traitement des sinistres, le vieillissement, les capitaux de couverture des rentes et les participations aux excédents. S'y ajoutent encore les autres provisions techniques et les provisions techniques pour fluctuations et de sécurité.

Reports de primes

Les reports de primes ne concernent que les produits de niche que sont l'assurance voyage et l'assurance par convention. Pour tous les autres produits d'assurance, les périodes d'assurance correspondent à l'année civile.

Provisions pour les sinistres et prestations

Les provisions pour les prestations d'assurance se rapportent à des sinistres déjà survenus, mais qui n'ont pas encore été déclarés ou remboursés. Le calcul des prestations prévisibles est établi selon des méthodes reconnues par l'autorité de surveillance (méthode chain ladder par exemple).

Provisions pour coûts de traitement des sinistres

Les provisions pour coûts de traitement des sinistres couvrent les frais administratifs relatifs à l'établissement de prestations d'assurance non encore fixées à la date de clôture du bilan.

Provisions de vieillissement

Les provisions de vieillissement font l'objet d'un examen annuel du risque au sens de la meilleure estimation possible (best estimate) qui résulte de la structure des âges. Les calculs déterminent d'éventuels découverts à long terme. La constitution et la dissolution de ces provisions de vieil-

lissement ont lieu automatiquement lors de chaque nouvelle estimation.

Provisions pour capitaux de couverture des rentes

Les capitaux de couverture des rentes sont calculés selon les normes comptables énoncées à l'art. 108 OLAA. La rente sans allocation de renchérissement sert de base de calcul.

Provisions pour participations aux excédents

Ces provisions correspondent aux participations à des excédents à rembourser pour une période de calcul donnée.

Autres provisions techniques

Sous ce poste sont rassemblées les provisions destinées à garantir le financement d'allocations de renchérissement à long terme. Il comprend également les provisions devant couvrir les risques générés par les garanties accordées en matière de changement de catégorie d'assurance. Ces engagements permettent de passer d'une assurance en division commune à une assurance en demi-privé ou en privé sans examen de santé.

Provisions techniques pour fluctuations et de sécurité

Ces provisions couvrent les fluctuations survenant dans le déroulement des sinistres ainsi que d'autres risques liés aux activités d'assurance en général. Elles peuvent être relevées jusqu'à concurrence de montants arrêtés dans les plans d'exploitation. Leur dissolution doit intervenir dès qu'elles excèdent les valeurs maximales définies.

Provisions non techniques

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Les impôts courants sont calculés en fonction des taux d'imposition en vigueur dans les cantons concernés. Des provisions destinées à assurer leur couverture sont constituées à cet effet dans le cadre de l'établissement de la charge d'impôt et sont portées au bilan dans les comptes de régularisation passifs.

Les impôts différés sur le bénéfice se basent sur une approche orientée bilan. Ils sont calculés en fonction du taux d'impôt déterminant de 20,16%. Tel n'est pas le cas des impôts différés sur les immeubles dont l'établissement prend en compte l'impôt sur les gains immobiliers.

PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX

Cette provision est destinée à couvrir les fluctuations à la baisse des placements de capitaux. Le calcul de la «Value at Risk» sert de repère pour la fixation de la provision.

Les paramètres susceptibles d'exercer une influence sur cette valeur font l'objet d'un réexamen au moins une fois l'an. La constitution et la dissolution de cette provision ont lieu dans le cadre du calcul du résultat des placements de capitaux.

DETTES

Les dettes sont portées au bilan à la valeur nominale. Elles sont constituées essentiellement de primes facturées à l'avance ainsi que d'engagements à l'égard de preneurs d'assurance et de fournisseurs de prestations.

Commentaires relatifs au bilan

4. Placements de capitaux

Montants en milliers de francs	Situation au 01.01.2021	Entrées	Sorties	Variation de l'évaluation	Situation au 31.12.2021
Biens-fonds et bâtiments	640 098	55 552	0	33 474	729 124
Placements de capitaux à revenu fixe ACM	1 706 284	430 481	-203 599	-4 846	1 928 320
Placements de capitaux à revenu fixe	291 131	196 258	-236 616	-1 724	249 049
Actions et placements analogues	150 028	33 218	-29 150	20 314	174 410
Placements collectifs	1 195 928	236 020	-293 124	47 364	1 186 188
Instruments financiers dérivés	490	-157	193	3 139	3 665
Participations	3 419	0	-609	0	2 810
Emprunts et hypothèques	1 969	2	0	0	1 971
Réserve de cotisations de l'employeur	7 060	0	-448	0	6 612
Total	3 996 407	951 373	-763 353	97 721	4 282 148

Montants en milliers de francs	Situation au 31.12.2021	Entrées	Sorties	Variation de l'évaluation	Situation au 31.12.2022
Biens-fonds et bâtiments	729 124	72 053	-1 393	29 674	829 458
Placements de capitaux à revenu fixe ACM	1 928 320	525 306	-602 650	1 257	1 852 232
Placements de capitaux à revenu fixe	249 049	546 859	-562 253	-17 360	216 295
Actions et placements analogues	174 410	21 262	-30 863	-31 045	133 763
Placements collectifs	1 186 188	290 506	-396 484	-191 347	888 863
Instruments financiers dérivés	3 665	32	-50	-1 418	2 228
Participations	2 810	2 000	-315	0	4 495
Emprunts et hypothèques	1 971	0	-2	0	1 969
Réserve de cotisations de l'employeur	6 612	0	-2 112	0	4 500
Total	4 282 148	1 458 017	-1 596 122	-210 239	3 933 804

Placements de capitaux à revenu fixe ACM

La valeur de marché des placements de capitaux à revenu fixe évalués selon l'«amortized cost method» (ACM) s'élève à KCHF 1 646 979 au 31 décembre 2022 (année précédente: KCHF 1 927 970).

Participations

Cette position inclut les participations non consolidées qui sont inscrites au bilan au prix d'achat.

Performance

La performance des placements de capitaux du groupe SWICA a atteint -10,8 % durant l'exercice sous revue (année précédente: 3,8 %).

Produits dérivés

Montants en milliers de francs	2021	2022					
		Valeur nette de marché 31.12.2021	Valeur de marché actifs 31.12.2021	Valeur de marché passifs 31.12.2021	Valeur nette de marché 31.12.2022	Valeur de marché actifs 31.12.2022	Valeur de marché passifs 31.12.2022
Opérations à terme	Couverture de change	3 665	297 088	-293 424	2 228	2 235	-6

5. Immobilisations incorporelles

Montants en milliers de francs	Logiciels
Valeurs comptables nettes au 01.01.2021	444
VALEURS D'ACQUISITION	
Situation au 01.01.2021	9 452
Entrées	1 364
Sorties	0
Situation au 31.12.2021	10 816
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES	
Situation au 01.01.2021	-9 008
Amortissements planifiés	-1 355
Sorties	0
Situation au 31.12.2021	-10 362
Valeurs comptables nettes au 31.12.2021	453
VALEURS D'ACQUISITION	
Situation au 31.12.2021	10 816
Entrées	2 033
Sorties	0
Situation au 31.12.2022	12 848
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES	
Situation au 31.12.2021	-10 362
Amortissements planifiés	-1 794
Sorties	0
Situation au 31.12.2022	-12 156
Valeurs comptables nettes au 31.12.2022	692

6. Immobilisations corporelles

Montants en milliers de francs	Biens meubles et équipements	Aménagements locatifs	Matériel informatique	Véhicules	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2021	7 195	19 458	1 800	351	28 805
VALEURS D'ACQUISITION					
Situation au 01.01.2021	19 201	25 673	15 600	1 842	62 316
Entrées	563	5 075	645	183	6 467
Sorties	0	0	0	-128	-128
Situation au 31.12.2021	19 764	30 748	16 246	1 897	68 654
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES					
Situation au 01.01.2021	-12 006	-6 214	-13 800	-1 491	-33 511
Amortissements planifiés	-1 480	-2 731	-1 054	-215	-5 481
Sorties	0	0	0	56	56
Situation au 31.12.2021	-13 486	-8 946	-14 854	-1 650	-38 936
Valeurs comptables nettes au 31.12.2021	6 278	21 802	1 392	247	29 718
VALEURS D'ACQUISITION					
Situation au 31.12.2021	19 764	30 748	16 246	1 897	68 654
Entrées	469	6 526	4 065	195	11 254
Sorties	-5	0	-33	-35	-74
Situation au 31.12.2022	20 227	37 274	20 277	2 056	79 835
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES					
Situation au 31.12.2021	-13 486	-8 946	-14 854	-1 650	-38 936
Amortissements planifiés	-1 551	-2 984	-1 719	-173	-6 428
Sorties	5	0	33	33	71
Situation au 31.12.2022	-15 032	-11 930	-16 540	-1 790	-45 292
Valeurs comptables nettes au 31.12.2022	5 195	25 344	3 737	266	34 543

Les aménagements à la demande du locataire comprennent notamment des travaux de transformation et d'agrandissement exécutés dans des bâtiments des sites de Winterthour et Genève.

7. Comptes de régularisation actifs

Montants en milliers de francs	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Primes	161 707	103 878	57 829
Intérêts courus	8 707	8 415	292
Autres comptes de régularisation actifs	7 470	1 444	6 026
Total comptes de régularisation actifs	177 883	113 736	64 147

8. Créances

Montants en milliers de francs	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Créances contre preneurs d'assurance	227 973	218 362	9 611
Organisations d'assurance	9 601	11 538	-1 937
Organisations et personnes proches	15	15	0
Autres créances	38 427	52 962	-14 535
Total créances	276 017	282 877	-6 860

Durant l'exercice sous revue, des créances pour un total de KCHF 13 712 ont été amorties (année précédente: KCHF 5 023).

Durant l'exercice sous revue, des coûts de tests COVID-19 à hauteur de KCHF 89 312 (année précédente: KCHF 112 022) ont été pris en charge par la Confédération et à hauteur de KCHF 363 (année précédente: KCHF 664) par l'office de la santé du Liechtenstein. Ces coûts sont comptabilisés sans incidence sur les résultats. Dans les autres créances sont inclus KCHF 11 325 (année précédente: KCHF 28 860) à l'encontre de la Confédération et KCHF 44 (année précédente: KCHF 304) à l'encontre de l'office de la santé du Liechtenstein pour des coûts de tests COVID-19.

9. Provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de francs	Reports de primes	Provisions pour sinistres et prestations*	Provisions pour le traitement des sinistres	Provisions de vieillissement	Capitaux de couverture des rentes*	Participations aux excédents	Autres provisions techniques	Provisions techniques de fluctuations et de sécurité	Total
Situation au 01.01.2021	44	951 080	18 793	432 640	163 425	79 350	73 666	608 562	2 327 560
Constitutions	25	158 892	9 414	485	20 438	35 860	7 526	72 607	305 248
Dissolutions	-44	-167 170	-4 937	-25 511	-4 791	-4 050	-4 099	-10 805	-221 407
Total variation	-19	-8 278	4 477	-25 025	15 647	31 810	3 427	61 802	83 841
Situation au 31.12.2021	25	942 802	23 270	407 614	179 073	111 161	77 092	670 364	2 411 400
Constitutions	57	243 828	3 731	9 374	7 686	5 672	8 295	476	279 119
Dissolutions	-57	-147 111	-4 844	-9 518	-5 727	-46 317	-4 117	-22 151	-239 843
Total variation	0	96 717	-1 112	-144	1 959	-40 646	4 178	-21 676	39 276
Situation au 31.12.2022	25	1 039 518	22 158	407 471	181 032	70 515	81 270	648 688	2 450 677

* La part de réassurance s'élève à KCHF 126 au 31 décembre 2022 (année précédente: KCHF 78).

10. Provisions non techniques

Montants en milliers de francs	Provisions pour litiges	Autres provisions	Total
Situation au 01.01.2021	359	0	359
Constitutions	0	0	0
Dissolutions	-359	0	-359
Total variation	-359	0	-359
Situation au 31.12.2021	0	0	0
Constitutions	1 270	0	1 270
Dissolutions	0	0	0
Total variation	1 270	0	1 270
Situation au 31.12.2022	1 270	0	1 270

11. Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Montants en milliers de francs	Total
Situation au 01.01.2021	576 331
Constitutions	95 579
Dissolutions	0
Total variation	95 579
Situation au 31.12.2021	671 910
Constitutions	0
Dissolutions	-216 065
Total variation	-216 065
Situation au 31.12.2022	455 845

12. Comptes de régularisation passifs

Montants en milliers de francs	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Courtages	41 751	36 982	4 769
Compensation des risques	49 636	123 849	-74 213
Provisions à court terme pour impôts	1 634	27 201	-25 566
Autres passifs transitoires	29 596	30 431	-834
Total comptes de régularisation passifs	122 617	218 462	-95 845

13. Dettes

Montants en milliers de francs	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Dettes sur prestations d'assurance	182 850	195 038	-12 188
Preneurs d'assurance	324 737	298 242	26 495
Agents et intermédiaires	-4 915	-3 850	-1 064
Autres dettes	36 843	15 854	20 988
Total dettes	539 516	505 285	34 231

Les dettes envers les preneurs d'assurance sont des primes facturées à l'avance pour l'année suivante.

Les dettes envers des agents et intermédiaires se traduisent par un montant négatif en raison de paiements d'acomptes effectués à des sociétés de courtage pour l'année suivante.

Explications relatives au compte de résultat

Les principales sources de recettes du groupe d'assurance-maladie et accidents SWICA sont composées des primes d'assurance après déduction des diminutions de recettes. Les primes sont comptabilisées pour les exercices auxquels elles se réfèrent.

14. Primes acquises pour propre compte

Montants en milliers de francs	2022	2021
Primes des assurés	5 282 878	5 115 512
Parts des primes des réassureurs	-2 169	-2 402
Contributions des pouvoirs publics	3 155	2 078
Variation des reports de primes	0	19
Total primes acquises pour propre compte	5 283 864	5 115 207

15. Charges de sinistres et de prestations pour propre compte

Montants en milliers de francs	2022	2021
Prestations payées brutes	-5 161 972	-4 822 729
Participation aux coûts des assurés	552 198	534 560
Variation des provisions techniques	-39 276	-83 860
Parts des réassureurs	4 786	10 596
Total charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-4 644 264	-4 361 434

15.1 Variation des provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de francs	2022 Montant pour propre compte	2022 Parts des réassureurs	2022 Montant brut	2021 Montant pour propre compte	2021 Parts des réassureurs	2021 Montant brut
Provisions pour sinistres et prestations	-96 765	48	-96 717	10 514	-2 236	8 278
Provisions pour les coûts de traitement des sinistres	1 112	0	1 112	-4 477	0	-4 477
Provisions de vieillissement	144	0	144	25 025	0	25 025
Capitaux de couverture des rentes	-1 959	0	-1 959	-15 647	0	-15 647
Participation aux excédents	40 646	0	40 646	-31 810	0	-31 810
Autres provisions techniques	-4 178	0	-4 178	-3 427	0	-3 427
Variation des provisions techniques de fluctuations et de sécurité	21 676	0	21 676	-61 802	0	-61 802
Total variation des provisions techniques pour propre compte	-39 324	48	-39 276	-81 624	-2 236	-83 860

16. Charges d'exploitation pour propre compte

Montants en milliers de francs	2022	2021
Charges de personnel	-235 376	-220 842
Frais de locaux	-18 039	-18 451
Charges informatiques	-101 761	-89 643
Marketing et publicité	-30 593	-16 113
Autres charges administratives	-37 130	-33 058
Dédommagements reçus pour frais administratifs	22 460	21 514
Frais administratifs directs	-104 371	-99 977
Amortissements	-8 222	-6 836
Total charges d'exploitation pour propre compte	-513 031	-463 407

Les frais administratifs directs comprennent des commissions, des dédommagements payés pour frais administratifs et des courtages. Les courtages se montent pour l'année sous revue à KCHF -71 895 (année précédente: KCHF -71 047).

17. Autre résultat d'exploitation

L'autre résultat d'exploitation comprend la décomptabilisation d'affaires d'assurance d'un montant de KCHF 508 (année précédente: KCHF 915), des charges résultant des liquidités à hauteur de KCHF -1 569 (année précédente: KCHF -2 759) et des dépenses et recettes résultant de la vente des dispositifs TytoHome.

18. Résultat des placements de capitaux

Montants en milliers de francs	2022 Bénéfices et pertes réalisés	2022 Bénéfices et pertes non réalisés	2022 Total	2021 Bénéfices et pertes réalisés	2021 Bénéfices et pertes non réalisés	2021 Total
PRODUITS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX						
Biens-fonds et bâtiments	26 160	42 215	68 375	25 147	43 975	69 123
Placements de capitaux à revenu fixe	29 162	12 295	41 458	26 899	9 217	36 116
Actions et placements analogues	10 790	27 388	38 179	13 705	22 716	36 420
Placements collectifs (fonds)	44 180	2 833	47 013	73 988	75 998	149 986
Instruments financiers dérivés	18 193	2 995	21 188	10 563	5 812	16 375
Emprunts et hypothèques	27	0	27	30	0	30
Total produits des placements de capitaux	128 513	87 726	216 239	150 331	157 718	308 050
CHARGES DES PLACEMENTS DE CAPITAUX						
Biens-fonds et bâtiments	-5 017	-12 540	-17 557	-3 084	-10 501	-13 586
Placements de capitaux à revenu fixe	-102 756	-28 398	-131 155	-11 534	-15 787	-27 321
Actions et placements analogues	-1 207	-58 434	-59 641	-1 118	-2 402	-3 520
Placements collectifs (fonds)	-39 542	-194 180	-233 722	-2 908	-28 634	-31 542
Instruments financiers dérivés	-24 915	-4 413	-29 328	-21 443	-2 673	-24 116
Emprunts et hypothèques	-1	0	-1	-21	0	-21
Réserve de cotisations de l'employeur	0	0	0	0	0	0
Frais d'administration de la fortune	-7 308	0	-7 308	-6 493	0	-6 493
Total charges des placements de capitaux	-180 747	-297 965	-478 712	-46 602	-59 997	-106 599
Variation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	0	216 065	216 065	0	-95 579	-95 579
Total résultat des placements de capitaux	-52 234	5 825	-46 409	103 730	2 142	105 872

19. Impôts sur le bénéfice

Ce poste regroupe les impôts sur le bénéfice pour l'année 2022, les charges de provision pour risques liés aux placements de capitaux non déductibles fiscalement ainsi que les impôts différés sur le bénéfice.

Dettes envers des institutions de prévoyance

La réserve de cotisations de l'employeur au sein de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA a été constituée pour l'adaptation nécessaire des bases techniques. La dissolution annuelle est effectuée par le biais des charges de personnel.

Réserve de cotisations de l'employeur sans renonciation à son utilisation

Montants en milliers de francs	Total
Situation au 01.01.2022	6 612
Apports	0
Dissolutions	-2 112
Rémunération	0
Situation au 31.12.2022	4 500
Résultat de la RCE dans les charges de personnel	-2 112

SWICA Assurance-maladie SA renonce à une rémunération.

Charges de prévoyance dans les charges de personnel: KCHF 20 988.

La Fondation de prévoyance du personnel SWICA présente un degré de couverture de 104,9% et ne dispose pas de fonds libres (ni excédent de couverture ni découvert).

Autres indications

Engagements de leasing hors bilan

Engagements de leasing avec échéance jusqu'à cinq ans: engagements de leasing purs, à hauteur de KCHF 2 480 (année précédente: KCHF 3 200) et engagements de leasing pour des intérêts et coûts dus dans le contexte de baux à loyer, à hauteur de KCHF 13 759 (année précédente: KCHF 13 880).

Engagements de leasing avec échéance au-delà de cinq ans: engagements de leasing pour des intérêts et coûts dus dans le contexte de baux à loyer, à hauteur de KCHF 61 083 (année précédente: KCHF 61 500).

Déclaration de garantie, acte de nantissement général, régression de rang au profit de tiers

Une garantie de la part de SWICA assurance-maladie SA existe envers la Fondation de prévoyance du personnel SWICA afin d'assurer le financement. En cas de découvert de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA, le degré de couverture de 100% sera rétabli, la garantie étant néanmoins limitée à 10% maximum des engagements de prévoyance. En raison d'une restructuration du groupe, la garantie sera reprise à compter du 01.01.2023 par SWICA Assurances SA. Au cours de l'année sous revue, le degré de couverture de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA s'élève à 104,9%.

Honoraires de l'organe de révision

— Prestations de révision: KCHF 532 (année précédente: KCHF 496)
— Autres prestations: KCHF 249 (année précédente: KCHF 363)

Dettes éventuelles

Il n'existe ni dettes ni engagements éventuels.

Responsabilité solidaire pour les dettes relatives à la TVA

Les sociétés du groupe SWICA, de l'association SWICA Organisation de santé et de la Fondation SWICA Organisation de santé élargie font partie d'un groupe TVA et sont solidairement responsables de leurs dettes à l'égard de l'Administration fédérale des contributions.

Événements survenus après la clôture du bilan

Aucun événement qui serait survenu suite à la date de clôture du bilan n'est à mentionner.